



probleme SAS/associés 50/50

Par **sandrine0410**, le **06/06/2014** à **09:42**

Bonjour,

Je suis présidente d'une SAS associé à 50/50 avec mon directeur général depuis un an. J'ai découvert récemment qu'il est endetté personnellement et a déjà prit de l'argent sur le compte de notre société. J'ai donc tout notifier pour avoir un suivit.

Je voudrais savoir dans un premier temps quels sont les risques pour la société et pour moi personnellement.

Et dans un second temps quelles démarches je dois entreprendre pour éviter tout problème.(est ce que je dois lui racheter des parts pour devenir majoritaire? si c'est le cas quelle sera ma responsabilité?)

Dans tous les cas, je voudrais vraiment mettre à l'abris la société.

Quels recours ai-je?

J'espère vraiment avoir une réponse de votre part.

Merci d'avance.